

**Commémoration des 30 ans de la loi sur la politique familiale et l'égalité  
– 6 mars 2025  
Laurence Boegli, co-cheffe, OPFE**

---

Madame la présidente du Conseil d'État,  
Madame la conseillère nationale,  
Madame la conseillère aux États,  
Messieurs les vice-présidents du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les député-es,  
Madame la chancelière,  
Madame la co-directrice du Bureau fédéral de l'égalité,  
Mesdames et Messieurs les ancien-nes et anciens conseillers d'État,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux,  
Mesdames les déléguées à l'égalité cantonale, communale, et d'une haute école,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

Chères et chers invité-es,  
Et particulièrement chères anciennes et anciens collaborataires du bureau/office de l'égalité ainsi que membres, ancien-nes ou actuel-les, de la commission consultative cantonale de l'égalité et de la famille,

Mesdames et Messieurs,

C'est beaucoup d'honneur et aussi beaucoup de bonheur de vous souhaiter la bienvenue !

C'était un pari de venir dans cette grande salle de l'aula des Jeunes-rives ! Mais il s'agissait de se montrer dignes de nos prédécesseuses et d'oser ! Oser occuper la cité, oser prendre de la place.

Pari gagné lorsque nous vous voyons ici être 200 ☺

Un immense merci de votre présence !

Je souhaite commencer par une anecdote : voici quelques jours, nous discutons avec des collègues, des employé-es de l'Etat, attachés au service public et qui y sont engagés depuis de nombreuses années, parfois des décennies. A la question de savoir quand avait eu lieu l'élection de la 1<sup>ère</sup> femme dans un exécutif communal dans le canton de NE, figurez-vous que, parmi ces personnes toutes aussi bien formées qu'informées, plusieurs pensaient que la 1<sup>ère</sup> conseillère communale avait été élue dans les années '60 (alors qu'il s'agit de 1992 soit 32 ans plus tard – salutation à Monika Dusong qui est parmi nous ce soir !)

et à la question de savoir à quand remonte l'autorisation des IVG dans les douze premières semaines de grossesse en Suisse, les années '80 étaient évoquées, alors qu'il s'agit de 2002 (et j'en profite pour saluer toutes les femmes qui ont dû braver l'illégalité pour une interruption de grossesse).

Oui, l'histoire semble déjà très ancienne et de nombreux progrès ont été faits. Mais on oublie vite le temps, on oublie vite la durée et on a l'impression que ce qui est là aujourd'hui l'est depuis très longtemps.

Nous sommes à deux jours de la journée internationale qui rappelle, année après année, la toujours nécessaire lutte pour les droits des femmes. Ce choix ne doit bien sûr rien au hasard et c'est dans ce contexte que nous avons voulu inscrire la commémoration des 30 ans de la loi sur l'égalité, même s'il faut bien avouer que, comme vous pourrez le découvrir ou le redécouvrir dans le documentaire, la loi votée cette année-là correspondait plus à un enterrement qu'à un progrès.

En vous invitant donc en ce presque 8 mars, nous avons surtout voulu célébrer l'histoire récente de l'égalité en terres neuchâteloises, une histoire faite d'institutions et de militantisme, de pragmatisme et de convictions, d'inerties rageantes et de succès, et nous par là même nous souhaitons

- **rendre hommage** à celles qui se sont battues, souvent dans des conditions très difficiles, nous aurons l'occasion de l'entendre,
- **remercier** toutes les personnes qui se sont engagées, qui s'engagent aujourd'hui et qui le feront demain encore,
- **et renforcer** celles qui prennent et prendront le relais en leur donnant un élan collectif pour cet objectif qui est juste et légitime : **l'égalité entre femmes et hommes.**

Nous plonger dans les archives du bureau, ou de la déléguée, ou de l'office - les trois se sont succédés - nous a permis de nous remémorer à quel point les luttes ont été dures, combien des personnes ont été bousculées et parfois, on peut le dire, maltraitées !

En 1995, le Conseil d'État qui souhaitait étouffer la thématique de l'égalité disait devant le Grand conseil que « plus une idée est forte, plus elle doit être exprimée avec modération ». C'était l'époque, pas si lointaine, où le Conseil d'État était composé d'hommes uniquement.

Nous avons la conviction que les autorités actuelles ne pourraient plus – et ne veulent pas – écarter la question de l'égalité d'un tel revers de la main. Mais pour combien de temps ?

Car au niveau international, certains discours et certains actes font froid dans le dos. Il n'est pas exagéré de dire que nous assistons, dans plusieurs pays, à un glissement d'un système démocratique, aussi imparfait soit-il, vers une tentation de totalitarisme.

Concrètement, ces derniers temps en matière d'égalité :

- Aux États-Unis, dès l'investiture de Donald Trump, plusieurs groupes de réflexion, dont un dédié à l'égalité femmes-hommes, ont été dissous, et des financements de mesures de promotion de l'égalité ont été supprimés.
- Le ralliement immédiat de très grandes entreprises rappelle également furieusement un sombre passé. Il suffit de penser au revirement de la politique de modération au sein du groupe Meta (anciennement Facebook et qui détient Instagram, Whatsapp entres autres) et la fin du programme de vérification de

faits (fact-checking) : il est maintenant autorisé de tenir des propos discriminatoires et des insultes envers les femmes et les personnes LGBTIQ.

- En outre, masculinisme et transphobie sont devenus des thèmes centraux des partis d'extrême droite, dans toute l'Europe.

En Suisse, après la vague violette de 2019, le retour de bâton guette aussi. On le voit notamment poindre dans des courriers des lecteurs ces derniers temps.

Cela nous rappelle notre devoir de mémoire !

*« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »* Cette phrase de Simone de Beauvoir apparaît aujourd'hui terriblement actuelle.